



COMPTE RENDU REUNION C.C.A.S. LIVRY DU 04.10.2022

Présents :

Elus : Sylvie Boulet, Claudine Chaffaud, David Piffault, Anne-Lise Paré

Habitants : Yvonne Charpy, Pierre Carteron, Corinne Langoux

Absents ayant donné pouvoir :

Didier Chaffaud à Claudine Chaffaud

Absents : Adrien Aufèvre, Gilles Bouchard, Lydia Tartarin, Aurélie Limoges, Cyril Gaget, Françoise Fievet, Murielle Landon,

Secrétaire de séance : Anne-Lise Paré

Ouverture de séance : 18h30

Afin de respecter le budget CCAS qui a été impacté en partie par la prise en charge des obsèques de l'un de nos administrés mais également au choix du conseil de palier à l'augmentation du ticket de cantine pour ce trimestre ; les décisions suivantes ont été prises :

- **Noël des enfants** Budget environ 1000 €

Vendredi 2 décembre 18h30 salle des fêtes :

- Spectacle et distribution de papillotes et/ou chocolats accompagnée d'une boisson, sans cadeaux ni apéritif pour les parents (votée à l'unanimité).

Invitation pour les maternelles, primaires et collégiens.

Invitation à distribuer semaine 44 pour retour des réponses le 20 novembre maximum.

Finaliser la liste des enfants pour la distribution des invitations.

Demander la présence du père Noël.



- Noël des aînés

Samedi 10 décembre salle des fêtes :

- Thé dansant avec spectacle (café, thé, pétillant, buches, mignardises...) dans une ambiance cabaret, au lieu du traditionnel repas. (7 pour, 1 contre).

Confirmer la possibilité de décaler le spectacle de midi à 14h30

Et/Ou

- le report à 70 ans de l'âge des convives au lieu de 65 ans. (5 pour, 3 contre).

Vérifier le nombre de personne à déduire d'après la liste des convives.

Une nouvelle réunion devra être prévue afin de finaliser les choix pour le Noël des aînés et se fixer une décision concernant la participation de la cantine :

Concernant l'effort financier à fournir pour le repas des aînés retenons nous qu'une proposition ? Celle majoritairement votée, (soit le thé dansant) ? Les deux ?

Prévoir confection Colis pour les EHPAD et budget.

D'autre part, à propos de la prise en charge de l'augmentation du ticket de cantine pour l'année prochaine, il n'y a pas eu de vote mais visiblement cette continuité semblait logique pour tous.

Séance levée à 20H30